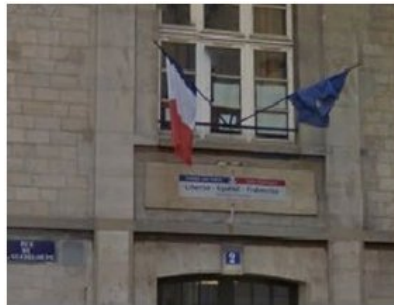


## Des maires refusent, Macron cède

*" Nous ne voulons brusquer personne. Volontariat des parents, volontariat des communes". Après la lettre ouverte de plus de 300 maires franciliens refusant de rouvrir les écoles le 11 mai, Emmanuel Macron finalement cède. Contrairement à ce qu'Edouard Philippe a annoncé le 28 avril, les écoles n'ouvriront pas sur tout le territoire. La cacophonie continue alors que sur le terrain directeurs d'école et chefs d'établissement sont soumis à des injonctions pour rendre la réouverture possible dans quelques jours.*

### 300 maires contre la reprise



" Monsieur le Président de la République, en Île-de-France, l'Etat ne peut pas se désengager de sa responsabilité dans la réouverture des écoles le 11 mai", écrivent plus de 300 maires franciliens, dont la maire de Paris, le 3 mai à Emmanuel Macron. Dans La tribune, les maires disent " Nous ne comprenons pas comment il est possible de concilier l'objectif de volontariat et de pallier les inégalités sociales et territoriales... Nous ne comprenons pas pourquoi l'Etat se désengage de ses responsabilités en la matière, alors même que l'éducation d'une part, et la santé d'autre part, sont des compétences régaliennes".

Ils réclament le renvoi à une date ultérieure de la réouverture des écoles dans les départements rouges et " de ne pas faire reposer sur les maires la responsabilité juridique, politique et morale de la réouverture des écoles", l'Etat, à travers le préfet, devant assumer l'entière responsabilité de la décision. Ils demandent aussi un soutien financier pour organiser la reprise. A noter que des maires non signataires ont également refusé la réouverture, comme le maire de Montreuil (93).

### Difficultés matérielles et morales

La lettre ouverte des maires insiste sur la difficulté de rouvrir les écoles. Il s'agit pour les collectivités locales de réussir en quelques jours ouvrables de mobiliser le personnel de nettoyage, d'accueil et de restauration nécessaire et en même temps de revoir totalement l'organisation des locaux scolaires. Même si les règles de nettoyage ont été un peu allégées dans le protocole sanitaire, elles restent très lourdes. La désinfection de tous les locaux scolaires nécessite beaucoup plus de personnel que le nettoyage habituel. La relance de la restauration nécessite plusieurs jours. L'adaptation des locaux ne peut se faire qu'en ayant une idée des enseignants et des élèves présents, informations qui ne sont pas connues.

Mais à cote de ces impératifs techniques, il y a aussi la responsabilité morale et judiciaire à endosser. La probabilité d'une catastrophe sanitaire et de l'impossibilité de faire respecter le protocole sont toutes les deux fortes. La majorité envisage un texte qui déchargerait les maires et les responsables locaux de leur responsabilité mais nul ne sait si c'est faisable, acceptable moralement et acceptable aussi par un gouvernement qui fait déjà l'objet de plusieurs plaintes.

### **La réponse de l'Elysée**

A Paris, la mairie a annoncé une réouverture très lente des écoles. La rentrée sera réservée aux élèves prioritaires (soignants, agents de la Ville, enseignants, salariés des transports publics) avec un objectif de 5 à 8 élèves par classe en maternelle et une douzaine en élémentaire. La mairie se fixe comme objectif 10% des élèves scolarisés d'ici fin mai. Les collèges, qui dépendent aussi à Paris de la municipalité, resteront fermés au 18 mai. A Paris, une large intersyndicale du 1<sup>er</sup> degré (Snuipp Fsu, FO, Se-Unsa, Sud, Cgt et CNT) a annoncé le 29 avril son opposition à une réouverture le 11 mai. Un autre département, le Bas Rhin, classé en rouge, invite les parents à ne pas envoyer leurs enfants dans les collèges compte tenu du risque.

Dans la soirée du 3 mai, les maires franciliens ont obtenu une réponse de l'Elysée. " Nous ne voulons brusquer personne. Volontariat des parents, volontariat des communes", a déclaré E Macron, selon Le Parisien. Cinq jours après le discours d'E Philippe, celui-ci est déjà désavoué par le président de la République. Quant aux enseignants, notamment les directeurs, ils se trouvent pris entre les injonctions d'une administration qui pousse à la réouverture au maximum et les incertitudes sur la décision municipale.

**François Jarraud**